



**Assemblée générale**

Distr.  
LIMITÉE

A/HRC/2/L.6  
2 octobre 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME  
Deuxième session  
Point 2 de l'ordre du jour

**MISE EN APPLICATION DE LA RÉOLUTION 60/251 DE L'ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE DU 15 MARS 2006 INTITULÉE  
«CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME»**

**Argentine: projet de décision**

**2006/... Le droit à la vérité**

*Le Conseil des droits de l'homme*, rappelant la résolution 2005/66 de la Commission des droits de l'homme du 20 avril 2005 et prenant note de l'étude sur le droit à la vérité réalisée par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (E/CN.4/2006/91), décide de demander au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme d'élaborer un rapport concernant l'étude sur le droit à la vérité, dans lequel seront exposées les meilleures pratiques nationales et internationales, en particulier les mesures d'ordre législatif et administratif et de tout autre ordre, ainsi que les dimensions individuelle et sociétale de ce droit, en tenant compte des vues des États et des organisations intergouvernementales ou non gouvernementales pertinentes, pour examen à sa quatrième session, en mars 2007.

-----